

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

LA  
SEMAINE RELIGIEUSE  
DE  
QUÉBEC

---

Publiée avec l'approbation de

SON ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHERAN, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

---

Propriétaire-Rédacteur: M. l'abbé D. GOSSELIN

CURÉ DU CAP-SANTÉ

---

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Une piastre par an, payable d'avance, le numéro 2 cts

---

QUÉBEC:

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. CÔTÉ ET C<sup>IE</sup>

1889

## SOMMAIRE :

Le mouvement des Missions catholiques, 195.—Causerie religieuse, 197.—Lettre du Cardinal Taschereau au Premier Ministre de la Province, 199.—Correspondance, 200.—Les écoles protestantes dans la province de Québec, 200.—Sainte Catherine de Vigri, 201.—Nouvelle revue religieuse, 204.—Petite Chronique, 205.—Nécrologie, 206.—Histoire d'une persécution, par la sœur Mieczyslawska, Basilienne, 206.

## FÊTES DE LA SEMAINE

Lundi,	25 novembre	— Ste Catherine.
Mardi,	26	— S. Pierre d'Alexandrie.
Mercredi,	27	— S. Léonard de Port Maurice.
Judi,	28	— S. Irénée.
Vendredi,	29	— Vigile de S. André.
Samedi,	30	— S. André, 2 cl.
Dimanche,	1 décembre	— 1 dim. de l'Avent.

## OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

<b>BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC.</b> Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Vêpres à 2½ h.	<b>CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE</b> Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sormon et Salut à 5 h.
<b>EGLISE DE LA BASSE-VILLE.</b> Messes basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.—Salut, 7 h.	<b>EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.</b> Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h; Catechisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.
<b>EGLISE SAINT-ROCH,</b> Messes Basses le dimanche à 5½, 6½, 7½, 8½ h.—Grand'messe à 9½.—Catechisme à 1 h., Vêpres à 2 h.	<b>EGLISE SAINT-SAUVEUR.</b> Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.
<b>CONGRÉGATION DE SAINT-ROCH.</b> Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 9½ h.; Vêpres à 2 h.; hermon et Salut à 7 h.	<b>CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.</b> Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

## TABLEAU DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	25 novembre.	—Ste. Louise.
Mercredi,	27	—S. Côme.
Vendredi,	29	—S. André.
Dimanche,	1 décembre	—Basilique de Québec.

## OFFICES EXTRAORDINAIRES.

Annouco de la fête de S. André et de l'Avent.

## AVIS.

Bureau de la *Semaine Religieuse de Québec*, Cap-Santé, comté de Portneuf.  
Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. Ou ne s'abonne pas pour moins d'un an. Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. On peut se procurer la série complète de la *Semaine Religieuse* pour l'année 1889, moyennant une piastre. Sur demande, la *Semaine Religieuse* recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUEBEC

---

### LE MOUVEMENT DES MISSIONS CATHOLIQUES

“ L'annuaire des missions pour l'année 1889 ”, paru récemment, accuse la marche ascensionnelle du catholicisme, et démontre que pendant les trois dernières années, l'accroissement de la population catholique, dans les pays de missions, a été de 815,314 âmes. Les pays de missions sont ceux où il n'y a que des évêques titulaires, préfets ou vicaires apostoliques.

Ce chiffre total se répartit comme suit : augmentation en Europe, 118,553 ; en Asie, 87,113 ; en Amérique, 486,861 ; en Océanie, 142,807 ; ce qui porte le chiffre des catholiques pour les pays de missions, à 21,910,248. L'augmentation serait même plus grande si on n'avait omis quelques petites missions détachées, par exemple celles qui existent dans une partie de la Suisse, en Perse, ainsi que les missions chez les sauvages de l'Amérique méridionale, et celles de rite oriental, dans lesquelles aussi le progrès a été constant, de sorte que l'on pourrait évaluer en chiffre rond à un million l'accroissement de la population catholique, rien que dans les pays de missions, pendant les trois dernières années.

Dans deux régions seulement il y a eu diminution, à savoir dans l'Indo-Chine et en Afrique. Mais, pour la première, cela s'explique par les massacres survenus au Tong-King par l'œuvre des *Pavillons Noirs* dont les funestes excès ne sont pas encore réprimés. Au reste, là aussi le sang des martyrs est destiné à devenir une nouvelle semence de chrétiens, et les derniers rapports des missionnaires au Tong-King signalent des conversions nombreuses, extraordinaires même, jusque dans les rangs des *Pavillons Noirs*. Pour peu que la paix y soit assurée, les missions du Tong-King prendront un rapide essor.

Quant à la diminution de 19,859 catholiques en Afrique, elle n'est qu'apparente, attendu que l'Annuaire pour 1889 a retranché les soldats européens en garnison en Afrique, dont il était tenu compte dans l'Annuaire de 1886. Il est à observer, en outre, que les missions en Afrique sont presque toutes de récente fondation. Mais les *cadres* de l'armée pacifique qui doit conquérir à la foi le vaste continent noir sont tout prêts. Au nord, au sud, au centre, l'Afrique est convertie comme d'un épais réseau de vicariats apostoliques, de préfectures, de missions, destinés à se multiplier de plus en plus.

Ces mêmes *cadres* ont été réorganisés et accrus, par les soins constants de la Propagande, dans les régions immenses de la Chine et des Indes Orientales. En Chine, il est vrai, une partie des missions sont d'ancienne fondation; mais les décrets impériaux qui accordent la liberté de culte et de prédication aux missionnaires sont de date récente et c'est ce qui fait encore qu'il n'y a guère plus d'un demi-million de catholiques, au milieu d'une population païenne de 456 millions.

Dans les Indes orientales, le plus grand obstacle à la diffusion du christianisme résulte de la division même en *castes* de deux cent vingt-sept millions d'habitants, sur lesquels il y a un million seulement de catholiques. Ces castes indiennes sont la négation absolue et brutale du principe chrétien de l'égalité et de la fraternité humaines. De là, la répugnance des castes élevées et nobles à se trouver égalées aux parias devant l'Eglise. Mais, grâce aux efforts constants des missionnaires catholiques, ces préjugés finiront par tomber, et l'Eglise aura rendu à la civilisation un grand service de plus.

En général, le terrain est donc bien préparé pour assurer le progrès de la foi. Ce qui fait défaut malheureusement, ce sont les ressources, de beaucoup inférieures à celles dont disposent proportionnellement les missions protestantes, et assurément trop réduites pour subvenir aux nombreux besoins de chrétientés naissantes. Ce n'est pas sans un serrement de cœur qu'on lit à ce sujet les rapports des missionnaires, où l'on voit les efforts héroïques de leur zèle se heurter le plus souvent au défaut de moyens matériels. Aussi croyons-nous qu'il n'est pas de meilleur remède à signaler que la lecture des *Annales de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance*, pour inspirer un nouvel élan à la générosité catholique en faveur des œuvres des missions, et pour réaliser ainsi le vœu que, sur l'enseignement du divin Fondateur de l'Eglise,

nous adressons chaque jour à notre Père qui est aux cieux : *Que votre règne arrive !*

Oui, il faut le dire hautement, ce qui manque, ce ne sont pas les hommes, c'est l'argent. A ce point de vue, le protestantisme a une supériorité éclatante et incontestée sur nous. Malgré les dons généreux et périodiques de Léon XIII, les missions protestantes sont riches en comparaison des institutions catholiques. La statistique anglaise indique un roulement annuel de 12 millions de francs pour les Indes anglaises.

L'étude comparée des missions catholiques et protestantes offre de l'intérêt, disent les *missions catholiques*, et nos livres, nos publications et nos journaux, ne paraissent pas tenir suffisamment compte des œuvres de nos adversaires. Autant "l'annuaire des missions pour 1889," offre des sujets de consolation, autant l'étude comparée des ressources des missions catholiques et protestantes, est propre à stimuler la générosité de ceux qui font cette étude.

---

#### CAUSERIE RELIGIEUSE

---

(Suite)

Il faut donc punir quelquefois, mais punir sans colère, afin que l'enfant comprenne qu'on le punit, non parce qu'on est de mauvaise humeur, mais par devoir, et pour son propre amendement. Seulement, il faut toujours proportionner le châtement à la faute, et tenir compte du tempérament et du caractère de l'enfant : ne pas punir un enfant délicat, timide, mélancolique, de la même façon qu'un enfant robuste, hardi, enjoué. Il faut surtout prendre bien garde de punir à tort, pour des fautes involontaires, pour de simples étourderies ; au moins dans ce dernier cas, la punition doit être très légère.

Pour exercer une influence salutaire sur les enfants, c'est beaucoup sans doute de se concilier et de conserver leur affection et leur confiance, mais ce n'est pas assez ; il faut de plus maintenir son autorité sur eux.

Maintenir son autorité sur les enfants, disent grand nombre de parents, la chose est relativement assez facile aussi longtemps qu'ils sont petits, pourvu que nous ayons un peu de caractère. Mais conserver la même autorité quand ils grandissent et entrent dans l'âge des passions, voilà le nœud gordien ! De nos jours, les jeunes gens ne savent plus obéir ; tel est le refrain que l'on entend partout.

Les parents devraient plutôt dire : de nos jours les parents ne savent plus se faire respecter ; et voilà pourquoi les jeunes gens ne savent plus leur obéir. Que les parents se conduisent et gouvernent leur famille à l'antique, et vous verrez leurs enfants, jusqu'à l'époque de leur mariage, obéir à l'antique aussi. Les parents se plaignent de l'insubordination des enfants et ils sont les premiers à leur donner l'exemple de l'insubordination à l'égard de leurs supérieurs. Ainsi, ils se permettent de discuter, de critiquer en leur présence les ordonnances et les enseignements de leur pasteur. Rien de plus contraire à l'esprit chrétien, qui est un esprit d'humilité, de simplicité et d'obéissance. " En vérité, a dit Jésus-Christ, si vous ne devenez humbles, c'est-à-dire simples et soumis, comme de petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux." Il a dit aussi aux évêques : " Qui vous écoute, m'écoute, qui vous méprise me méprise." Et par évêques, il faut entendre, à un certain point de vue, les curés, qui sont dans une paroisse les représentants et les délégués de l'évêque. Or, quoi de plus commun que d'entendre des gens qui pratiquent, et même des dévots, critiquer l'enseignement de leurs supérieurs ecclésiastiques sur une foule de points qui sont loin d'être de leur compétence.

A les entendre, on dirait que tout ce qui intéresse la foi, les mœurs, le maintien de la religion, n'est pas du ressort des supérieurs ecclésiastiques ; comme si Jésus-Christ ne leur avait pas dit : " Tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel ! " Si ces parents s'arrogent le droit de contrôler l'autorité du Pape, des évêques et des prêtres, pourquoi les enfants ne s'arrogeraient-ils pas le droit de discuter l'autorité des parents ? Si les parents attribuent les commandements et les exhortations de leurs supérieurs à l'esprit de domination, à la passion, à des vues purement humaines, comment voulez-vous que les enfants ne leur rendent pas la parole ? Les évêques et les prêtres sont des hommes comme nous, dit-on fréquemment, et vous, n'êtes-vous pas des hommes comme vos enfants ? Vous prétendez avec raison que Dieu vous a donné le droit de commander à vos enfants ; eh bien ! il a donné un droit aussi sacré pour le moins aux prêtres sur les fidèles. Ils se trompent, dit-on encore, et n'entendent rien à une foule de choses dont ils se mêlent ; et vous, qui vous a gratifiés du don de l'infaillibilité ? Les parents qui murmurent en présence des enfants contre l'autorité, sont des insensés qui minent leur propre autorité.

Ce que nous venons de dire de l'autorité ecclésiastique, est également vrai de toute autorité légitime. Un père, une mère de famille ne devraient avoir rien plus à cœur que d'en inculquer le

respect à leurs enfants; ils devraient réprimer sévèrement toute tentative de révolte, tout murmure même; ils devraient ne laisser impunie aucune désobéissance, ni au maître d'école, ni au patron, ni à un supérieur quelconque; ils devraient habituer leurs enfants, dès le jeune âge, à obéir en tout, sauf le péché; à obéir aveuglément, sans jamais demander la raison d'un ordre; avec empressement, sans jamais manifester de répugnance, comme à Dieu. Si les enfants ne savent plus guère obéir, c'est parce que les parents ne savent plus commander.

Tels sont donc pour une mère les deux principaux moyens d'exercer sur ses enfants l'influence désirable: bonté inépuisable et autorité ferme. Par la bonté elle jouira de leur confiance, qui la mettra à même de savoir ce qu'elle doit leur conseiller, leur commander, leur défendre; par l'autorité elle sera en état de faire tout cela efficacement.

**Lettre du Cardinal Taschereau au Premier Ministre de la  
Province de Québec.**

Archevêché de Québec,

28 octobre, 1889.

L'honorable H. Mercier,

Premier ministre de la province de Québec.

Monsieur,

“ Dans votre lettre du 25 courant, vous me demandez de répondre officiellement aux questions suivantes :

“ 1<sup>o</sup>. Etait-il possible, dans l'opinion de Votre Eminence, de régler la question des biens des Jésuites sans laisser la distribution du montant accordé pour la compensation, à la discrétion exclusive et entière du Souverain Pontife ?

“ 2<sup>o</sup>. Y a-t-il dans quelque document, à Votre connaissance, quelque chose qui pourrait laisser croire que le Souverain Pontife aurait consenti à ce que le règlement eut lieu, sans qu'il eut le contrôle absolu de cette distribution ? ”

A la première question je réponds :

“ Non, à moins que le Pape y eut consenti.

A la seconde question :

“ Non : à ma connaissance il n'y a aucun document ou quelque chose qui pourrait laisser croire que le Souverain Pontife aurait consenti à ce que le règlement eut lieu, sans qu'il eut le contrôle absolu de cette distribution.

“ Et quand même il y en aurait eu avant 1888, la lettre de Son

Eminence le Cardinal Simeoni, 27 mars 1888, (Statuts de 1888, pages 62-63) est bien claire et formelle à ce sujet."

Veillez agréer, monsieur le premier ministre, l'assurance de mon dévouement.

(Signé) E.-A. Card. TASCHEREAU,  
Arch. de Québec.

### CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,

Comme votre excellente *Semaine Religieuse* est sans doute lue par un grand nombre de Prêtres-Adorateurs, avec votre bienveillante permission je me servirai de son intermédiaire pour faire à mes chers confrères la communication suivante. Ne serait-il pas à désirer que nous eussions, nous aussi, comme nos frères de France, nos réunions annuelles pour nous concerter sur le succès de notre belle société, et sur les moyens de propager de plus en plus la dévotion au Très Saint Sacrement dans notre pays? Nous pourrions y ajouter un pèlerinage au sanctuaire déjà si célèbre de Sainte Anne de Beaupré, ou à la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus, à Joliette.

Pour assurer le succès de cette réunion, je crois que le moyen le plus pratique est que chaque associé, à l'envoi de son *libellum*, donne son adhésion au projet au R. P. Beaudry, notre zélé Directeur, qui, lui, pourra fixer le lieu et la date de la réunion à laquelle tous les associés se feront un devoir de se rendre.

Je sou mets bien humblement ce projet à mes bien chers confrères, et je prie le Bon Jésus-Hostie de le bénir et de le faire réussir, s'il doit en retirer une plus grande gloire.

Avec mes remerciements,

Monsieur le Rédacteur,

Votre bien humble en Jésus-Hostie,

UN PRÊTRE-ADORATEUR.

### Les écoles protestantes dans la province de Québec

Le premier ministre de Québec a eu le devoir d'adresser au secrétaire protestant du Conseil de l'Instruction Publique, à la date du 27 juin dernier, un certain nombre de questions relatives aux écoles protestantes de la province de Québec.

Nous reproduisons quelques-unes de ces questions avec les réponses qui ont été faites; et nous engageons ceux qui tiennent

à avoir des idées nettes et exactes sur ce point, à lire ces déclarations officielles. Ce dossier, préparé par un protestant, est, par le fait même, doublement écrasant.

10. " Quelle est la situation des écoles protestantes-séparées dans la province de Québec ?

R. " Ces écoles, dans nombre de cas, ont à souffrir du peu de densité des éléments dissidents dont leur entretien dépend, mais elles jouissent de tous les droits et privilèges des écoles appartenant à la majorité des habitants de la province, quant à ce qui concerne les règlements scolaires, les livres de classe, le cours d'études et les capacités des instituteurs. Sous ce dernier rapport elles sont peut être un peu plus favorisées que quelques-unes des écoles appartenant à la majorité des habitants de la province.

20. " Veuillez me dire le nombre des écoles protestantes séparées qu'il y a dans cette province et la somme de deniers qu'elles reçoivent du gouvernement ? "

R. 10. " Il y a environ mille écoles protestantes séparées dans la province. 20. La subvention accordée par le gouvernement pour l'enseignement élémentaire est de \$160,000.

30. " Pourriez-vous me donner les noms des universités, collèges, écoles modèles qui reçoivent des subventions du gouvernement et le montant attribué à chacune de ces institutions ? "

R. La réponse à cette question atteste que 2 universités, 2 collèges, 2 Highs schools, 21 académies et 37 écoles modèles reçoivent annuellement une somme de \$29,545, prise à même le fonds d'enseignement supérieur.

Que les catholiques du Canada seraient heureux, si leurs coreligionnaires, là où ils sont en minorité, étaient traités avec la même générosité ! Quoiqu'il en soit, il est important, pour l'histoire, de conserver ces précieux documents.

#### SAINTE CATHERINE DE VIGRI

Monsieur l'Abbé,

Ayant eu la consolation, en 1888, de vénérer le corps de sainte Catherine de Vigri, à Bologne, ayant eu même le bonheur de dire la sainte messe en face de ce corps miraculeusement conservé, je viens dire quelque chose de cette religieuse à vos pieux lecteurs, leur donner quelques détails de mon pèlerinage au sanctuaire vénéré de cette grande âme, de cette amante de Jésus Christ.

Le 13 mars, je quittais à regret Lorette, où j'avais eu le bonheur de contempler de mes yeux la sainte maison de Naza-

reth sanctifiée par le séjour qu'y firent Jésus, Marie et Joseph ; Lorette ! qui possède cette relique insigne de la Sancta Casa, cette sainte maison dans laquelle j'ai eu la grande consolation de dire la sainte messe à l'endroit même où le Verbe Divin s'est fait chair ! Que de souvenirs se rattachent à Lorette ! Mais à plus tard, peut-être, mes impressions sur la sainte maison qui y a été transportée par les anges en l'année 1291.

Je laisse donc Lorette pour Ancône et là je prends le train qui passe par Immola et qui doit me conduire à Bologne. J'y arrive sur le soir et je vais m'installer dans l'hôtel Pellegrino, situé à une petite distance de l'église où est conservé le corps de Sainte Catherine.

Le 15 mars, jeudi, par un privilège spécial que m'accordent les chanoines, j'ai la consolation de dire la sainte messe à l'autel même de Ste Catherine, je dis la messe même des saintes reliques.

Après mon action de grâces je me rends aux pieds de la Sainte. Il y avait foule ce jour-là. Deux chanoines se tenaient à genoux de chaque côté de la sainte et y admettaient les nombreux pèlerins au baisement de l'un de ses pieds enfermés dans un bocal en verre. Je fais comme les autres, je baise le pied de la sainte ; mais comme prêtre je suis admis de plus au baisement de sa main, dont les doigts sont ornés de magnifiques anneaux étincelants de pierres précieuses, don princier d'une reine d'Espagne.

Sainte Catherine, ou plutôt son corps est assis sur un fauteuil, position qu'il a prise miraculeusement lui même ; une de ses mains tient un crucifix. Le saint corps portant les saintes livrées de la religion, est revêtu de riches vêtements en drap d'or, don de St. Charles Borromée, Archevêque de Milan.

L'endroit du menton où, dans ses extases, Ste Catherine reçut les baisers de l'Enfant Jésus, est plus blanc que l'autre partie du visage noirci par les injures du temps, des années, et aussi par la fumée des lampes et des cierges constamment allumés par la piété des fidèles qui se rendent en foule, chaque année, à Bologne.

On me fait voir le crucifix qui a parlé à Sainte Catherine, le cilice en crins qu'elle portait, l'image de la Ste Vierge avec l'Enfant Jésus, peinte par elle-même.

J'achète des images de la sainte, la représentant telle qu'elle est dans son sanctuaire, si richement décoré, et aussi des médailles qui ont touché à son corps vénéré.

On me donne des petits sachets contenant de la poussière du tombeau de Ste Catherine. Ces sachets ont la vertu de produire des cures merveilleuses ; l'on met dans de l'eau la poussière qu'ils

contiennent, on fait avaler le tout à un malade dont le cas est désespéré et aussitôt le malade recouvre la santé. Ce prodige s'est répété bien des fois, m'assure-t-on. Enfin, on me fait le plaisir de me donner des reliques auxquelles j'attache un grand prix : ce sont des petits fragments des habits de Ste Catherine de Bologne. Bologne est une grande ville de l'Italie renfermant une population de 100,000 habitants. Elle n'a pas le cachet des villes modernes ; au contraire, elle présente un aspect assez monotone avec ses nombreuses rues et ses trottoirs passant, presque partout, sous des arches voûtées.

Mais plus de digressions, je veux tenir à la promesse que je vous ai faite : faire connaître un peu, à nos lecteurs, ce que fut Ste Catherine de Bologne, sa vie, ses œuvres, s'ils ne le savent pas déjà, et s'ils le connaissent, le rappeler seulement à leur souvenir.

Sainte Catherine naquit à Bologne, le 8 Septembre 1413. Une vision surnaturelle l'annonça à son père Jean de Vigri, qui était alors à Padoue, et la Très-Sainte Vierge lui apparut dans cette vision lui révélant que l'enfant qui venait de naître éclairerait toute la terre de la splendeur de ses vertus.

Il plut à Dieu de manifester que la petite Catherine était née pour lui et non pour le monde. Sa figure avait un aspect céleste : elle ne laissait jamais entendre sa voix, ni ne versait une larme, quand même sa mère, Bienvenue de Mamellini, avait oublié de lui donner ses soins.

Catherine croissait comme une fleur qui ouvre son calice aux gouttes de rosée qui descendent du ciel pour lui donner le charme et la vie. Elle avait à peine 10 ans, lorsque son père qui demeurait à Ferrare, étant au service de Nicolas d'Este, l'appela dans cette ville avec sa mère pour la placer à la cour, où elle mérita l'admiration et l'estime de tout le monde par la candeur de son âme, par sa piété et surtout par la modestie dont tous ses actes étaient accompagnés.

Ce fut à Ferrare qu'elle continua les études qu'elle avait commencées à Bologne. Elle fit en peu de temps de rapides progrès dans l'art du dessin, dans la peinture, et dans la littérature latine, et principalement dans la science des Saintes Ecritures.

A l'occasion de la mort de son père en 1426, elle s'associa à quelques pieuses demoiselles qui, dans la même ville, vivaient en communauté, isolées du monde et dans la pratique des vertus chrétiennes.

F. E. J. C.

(A Suivre)

## NOUVELLE REVUE RELIGIEUSE

Une nouvelle revue religieuse intitulée : *Le Petit Messager des Sacrés Cœurs de Jésus et Marie*, commencera à paraître à Montréal, en janvier prochain.

Cette publication mensuelle, dont le prix d'abonnement est fixé à 50 centins par année, sera sous la direction du supérieur de l'Apostolat de la Prière.

Les observations suivantes, que nous reproduisons de la *Notice* qui annonce cette fondation, donnent au long les raisons d'être de cette publication :

“ Vu l'extension considérable que l'ŒUVRE DU SACRÉ-CŒUR a prise en Canada et dans les centres canadiens des Etats-Unis, depuis une couple d'années, il est devenu nécessaire d'avoir un lien commun entre les diverses Directions locales de l'Apostolat de la Prière et les centres nombreux de la Ligue du Cœur de Jésus pour les hommes ; il nous faut un moyen pratique de communiquer avec les Directeurs locaux, les Officiers, les Zélateurs et Zélatrices et les Associés, de les mettre au courant des progrès de l'Œuvre, de donner à celle-ci une direction plus uniforme, etc. Ce lien d'union, ce moyen facile de communication, nous sera donné par le “ PETIT MESSAGEUR DES CŒURS DE JÉSUS ET DE MARIE.”

De plus, il est désirable que les nombreuses Congrégations de la Sainte Vierge aient un *organe spécial*, une publication périodique dans laquelle les *Enfants de Marie* puissent trouver matière à s'élever, à s'instruire, etc. Le “ PETIT MESSAGEUR,” nous l'espérons, remplira ce but.

Le “ PETIT MESSAGEUR ” sera divisé en deux parties principales : la 1<sup>ère</sup> partie sera intitulée “ *Le Petit Messager du Cœur de Jésus :* ” elle traitera spécialement de l'ŒUVRE DU SACRÉ-CŒUR. La 2<sup>ème</sup> partie sera intitulée “ *Le Petit Messager du Cœur de Marie :* ” on y trouvera en entier le “ *Petit Messager* ” français du Cœur de Marie publié à Toulouse, lequel a été bienveillamment mis à notre disposition par le R<sup>év.</sup> PÈRE E. RÉGNAULT, S. J., Directeur général de l'Apostolat de la Prière.”

On s'abonne chez le Directeur du *Petit Messager*, au collège Sainte Marie, rue Bleury, Montréal.”

Nous n'avons pas besoin de recommander à nos lecteurs cette publication qui se recommande par elle-même, et dont nous sommes heureux de saluer l'apparition prochaine. Si nous n'avons pas trop de journaux politiques et de revues profanes, nous n'avons certainement pas trop non plus de publications religieuses ; les vrais catholiques ne devraient pas leur refuser l'encouragement qu'ils accordent si facilement aux premiers.

## PETITE CHRONIQUE

Une circulaire secrète de la franc-maçonnerie italienne, dont le Grand-Orient est à Turin, adressée à tous les dignitaires de la secte, leur recommande vivement les élections communales et provinciales qui auront lieu prochainement dans toute la péninsule.

“ Le triomphe des *cléricaux* dans ces élections, y est-il dit, amènerait fatalement la chute du gouvernement, qui, à l'heure présente, personnifie si bien le programme et les visées de la Maçonnerie. ”

Cette communication est une preuve, entre mille, que la franc-maçonnerie ne s'occupe pas de politique.

Les journaux ont reproduit du *Times* de New-York, une statistique donnant le nombre des prêtres, des couvents, des collèges et des hôpitaux qu'il y a dans la province de Québec. Nous ne croyons pas devoir en faire autant, parce que cette nomenclature renferme trop d'inexactitudes.

En annonçant à ses lecteurs le pèlerinage de Rome, que viennent de faire 10,000 ouvriers français, l'*Osservatore Romano*, journal officiel du Souverain Pontife, faisait les judicieuses réflexions qui suivent :

“ Le spectacle que ces 10,000 ouvriers vont offrir à l'Europe est émouvant, car ils proclament hautement que Notre-Seigneur est leur Maître et leur Roi et qu'ils reconnaissent dans le successeur de Pierre leur protecteur et le défenseur désintéressé des petits et des faibles.

“ La marque caractéristique et spéciale de ce pèlerinage ne consiste pas seulement dans le nombre des ouvriers qui s'inclineront respectueusement devant le trône du Pape ; elle consiste surtout dans le très grand nombre d'ouvriers français qui, empêchés d'accomplir par leurs propres moyens le long voyage, ont recueilli l'obole du pauvre pour atteindre ce chiffre nécessaire à l'envoi de délégués. On peut donc dire que toutes les villes de France, que tout centre ouvrier important sera représenté, soit par ses fils, soit par les souscripteurs.

“ En considérant ce spectacle admirable et en voyant l'ordre et l'excellente organisation qui régneront dans ce pèlerinage, on éprouvera un sentiment de joie et d'espérance ; car si partout la fraternité chrétienne unissait ainsi les ouvriers aux patrons, la paix sociale serait bientôt assurée. ”

Les paroissiens de St. Patrice de Québec ont été invités à contribuer à la construction du temple qui doit être érigé, dans Rome, en l'honneur de Saint Patrice.

M. l'abbé A. Fafard, curé de la Baie Saint-Paul seulement depuis un mois, vient de doter sa paroisse d'un hôpital modeste pour commencer, mais auquel il réussira bien à donner des proportions plus considérables avec le temps.

On lit dans la *Pall Mall Gazette*, journal protestant, un passage bien exempt de préjugés :

“ Nous sommes charmés de voir, par une lettre de Mgr Walsh, adressée au *Times*, que l'Archevêque de Dubliin rivalise pour le bien avec le Cardinal-Archevêque de Westminster. Mgr Walsh est le président d'un comité qui s'est établi à Dublin à l'effet de prévenir les grèves par l'adoption d'un système d'arbitrage et de conciliation. Réellement, à en juger par ce qu'ont fait récemment le cardinal Manning, l'archevêque Walsh et le Pape, il semblerait que la vieille Eglise catholique va faire un effort pour répandre sur le monde moderne des bienfaits aussi sérieux que ceux qu'elle a jadis répandus sur l'Europe du moyen âge ”.

---

#### NECROLOGIE

M. l'abbé Bernier (Charles-Fra.-Octavo), du diocèse de Rimouski, est décédé à l'Île Verte, le 6 novembre, à l'âge de 29 ans.

---

#### HISTOIRE D'UNE PERSECUTION, PAR LA SŒUR

##### MIECZYSLAWSKA, BASILIENNE

EXPULSION DE LINSE, 1838-40

(Suite)

La seconde, Stanislas Dowgial, expira sur mes genoux, deux heures après la flagellation, invoquant aussi à tout moment le doux nom de Jésus, et en nous disant : “ Ne pleurez pas sur moi, mes souffrances vont finir ; mais pleurez sur les maux qui vous attendent encore.”

La troisième, Nathalie Karbut, prolongea son agonie jusqu'à la nuit. Couchée par terre, la tête sur mes genoux, elle me regardait avec une expression de douleur indicible, en serrant son crucifix contre son cœur et sur ses lèvres ensanglantées. Elle répétait sans cesse ces touchantes paroles : “ O mon Jésus ! viens me con-

soler, car je t'aime de tout mon cœur." C'est en prononçant ces mots : Je t'aime de tout mon cœur, qu'elle expira.

Après une sixième flagellation semblable, lorsque la nouvelle s'en répandit dans la ville, la femme du général russe commandant la force militaire se jeta aux pieds de son mari et nous recommanda à sa charité : le respectable vieillard arriva au moment où le supplice allait recommencer ; à la vue de tout cet appareil, la femme du général (une Polonaise) s'évanouit ; son mari tout ému s'approcha du protopope Wieronkin, arracha d'entre ses mains l'ordre de Siemiaszko, et lui dit :

" Que fais-tu, malheureux pope ? Es-tu donc un bourreau pour tourmenter ainsi ces filles innocentes ? J'exécute le décret de l'archi-archi-archevêque. — Si tu exécutes l'ordre de ton apostat, je te ferai pendre. L'empereur ne connaît pas les horribles tourments que vous faites endurer à vos victimes, et lorsqu'il apprendra que je t'ai pendu, il pensera peut-être : Le bon vieillard a perdu la tête ; mais toi, tu n'en sera pas moins pendu."

Il jeta le décret, nous fit ramener en prison, et nous laissa 100 roubles d'aumônes (valeur de 100 francs,) avec lesquels Wieronkin nous acheta seulement un peu de pain et du sel, conservant sans doute le reste de l'argent en compensation des soins qu'il nous donnait.

On cessa les flagellations : mais la compassion du général tourna à notre plus grand bien, sans doute, car elle fut l'occasion de plus cruelles souffrances encore : il ignorait que Siemiaszko agissait avec les pouvoirs de l'empereur. Aussitôt que l'évêque apostat eût appris la conduite du général à notre égard, il s'enflamma de colère et nous fit ressentir tout le poids de sa vengeance.

(A suivre.)

## J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CHÈGRES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

**SPECIALITÉS :** CHÈGRES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX RÉDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—Le maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.



## CHEMIN DE FER

# QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE

ALLANT A L'EST. Lisez en descendant.				STATIONS.	ALLANT A L'OUEST.			
Dimanche seulement.		Tous les jours Dim. excepté.			Tous les jours Dim. excepté.		Dimanche seulement.	
Exp.	Exp.	Exp.	Exp.		Exp.	Exp.	Exp.	Exp.
P. M.	A. M.	P. M.	A. M.	Hedleyville	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
6.00	7.45	6.30	7.30	Beauport	6.20	4.05	7.05	5.15
6.05	7.50	6.35	7.35	Montmorency	6.07	3.50	6.52	4.50
6.20	8.02	6.50	7.47	L'Ange Gardien	5.50	3.35	6.35	4.35
6.35	8.20	7.05	8.05	Chateau Richer	5.30	3.20	6.15	4.20
6.45	8.40	7.25	8.25	Ste-Anne	5.15	3.00	6.00	4.00
7.15	9.00	7.45	8.45					

Lisez en montant

DES TRAINS SPÉCIAUX POUR PELÉRINAGES CIRCULERONT TOUS LES DIMANCHES JUSQU'AU 1er OCTOBRE 1893.

DÉPART : Hedleyville 6.00 a.m. ARRIVÉS à Ste-Anne 7.15 a.m.  
 " Ste-Anne 11.30 a.m. " Hedleyville 12.45 p.m.  
 " Hedleyville 1.30 p.m. " Ste-Anne, 2.45 p.m.

Prix du passage aller et retour 1ère classe \$0.85, 2nde classe \$0.60.  
 Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.  
 Pour autres informations s'adresser à

G. S. CRESSMAN,  
Gérant.

W. R. RUSSELL,  
Surintendant.

## VIGNOBLES CANADIENS

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.  
 Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

## LE CATÉCHISME

des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser non à l'Archevêché, mais aux libraires.

Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.